

COMMUNE DE PAILLY

Conseil général

Extrait

du procès-verbal de la séance ordinaire
du Conseil général de Pailly

point 7 de l'ordre du jour
du 19 juin 2018

Présidence : Monsieur Cédric Perrin, président

Réuni en séance ordinaire le 19 juin 2018, le Conseil général de Pailly est invité à se prononcer sur le préavis n° 17 - **comptes 2017** dont les résultats se présentent comme suit : charges **3'186'614.19 frs**, revenus **3'195'836.43 frs**, excédent de revenus **9'222.24 frs**.

Dans son rapport, la Commission de gestion et des finances recommande au Conseil d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés.

Au vote, le rapport de gestion et les comptes 2017, avec un total de charges de **3'186'614.19 frs**, des produits pour **3'195'836.43 frs** d'où un excédent de revenus de **9'222.24 frs**, sont **acceptés à l'unanimité**.

Ainsi délibéré en séance, le 19 juin 2018.

le président :



Cédric Perrin



la secrétaire :



Madeleine Mayor